

Votre correspondant : Patrick Dujardin - 069/59.0065 - patrick.dujardin@bernissart.be
Réf. communales : 874.4/2025/5 - Réf. SPW : 10023530/MTH.apa

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11/03/1999
relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **SRL VIBRANTZ MINERALS**, ayant son siège Rue du Bois à 7334 Villerot, en vue d'obtenir le permis d'environnement pour le renouvellement de l'ensemble des activités de l'entreprise active dans la production de sels, d'oxydes de manganèse et de cuivre, prolongation de l'exploitation des bassins accueillant, d'une part, les eaux à recycler dans l'entreprise (B4S04) et, d'autre part les déchets (centre d'enfouissement technique (CET) de classe 5.1 (B4ENM) et prolongation de l'exploitation du CET B3SNM, à des fins d'assainissement des bassins B1SNM et B2SNM, Rue du Bois à 7334 Villerot.

Ce dossier est mis à l'enquête dans le cadre de la procédure de recours sur la décision du 27/01/2026 refusant le permis unique, suite au dépôt d'un complément d'étude d'incidences sur l'environnement, et peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, lequel doit être soumis à la consultation du public.

Les Fonctionnaires technique et délégué du Service Public de Wallonie sont autorité compétente.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du : 11/06/2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
05/06/2026	11/06/2026	Administration communale de Bernissart Service des Travaux - Urbanisme Centre administratif du Préau Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 10/07/2026 à 11h00	Collège communal Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier, comprenant le complément d'étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête pendant les heures de service.

Le dossier peut être consulté, **sur RDV**, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux-Urbanisme, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h15, ainsi que les mardis jusque 20h. Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de M. Patrick Dujardin (069/59.00.65 - patrick.dujardin@bernissart.be)

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : SRL VIBRANTZ MINERALS - Rue du Bois à 7334 Villerot (0479/76.18 .26) ;
- du Fonctionnaire technique compétent sur recours, SPW-DPA, Avenue Prince de Liège n° 15 à 5100 Jambes ;
- du Fonctionnaire délégué compétent sur recours, SPW-Aménagement du Territoire, Rue des Brigades d'Irlande n° 1 5100 Jambes.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

La Directrice générale,
Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN